

## ECHAFAUDAGES DE PIEDS (R408) Montage, utilisation, réception 02

SEC144

### Attestation de compétence

#### Objectifs

Etre capable d'appliquer les règles nécessaires pour la réception, montage et utilisation en sécurité d'un échafaudage à pieds conformément à la recommandation n°408-2005

#### Public Visé

Tout personnel ayant une expérience professionnelle dans l'exploitation et la maintenance d'échafaudage, travail en hauteur en toute sécurité. Niveau formation : V

#### Pré Requis

Réelle expérience professionnelle en (dé)montage, utilisation et réception d'échafaudages fixes. Avoir 18 ans. Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Avoir ses EPI-antichute. Français lu, écrit, parlé. Calculs de base

#### Objectifs pédagogiques

Etre capable d'appliquer les règles nécessaires pour la réception, montage et utilisation en sécurité d'un échafaudage à pieds conformément à la recommandation n°408-200

#### Méthodes et moyens pédagogiques

Adaptation aux stagiaires. Présentation par vidéoprojection (salle multimédia). Animation interactive sur la base d'expériences vécue. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Mise en situation (pratique) avec échafaudage fixe et documents. Livret stagiaire : "utilisation des échafaudages de pieds" destiné aux monteurs et aux responsables d'exploitation d'un échafaudage

#### Parcours pédagogique

Accueil - Présentation des finalités et déroulement de la formation (20mn)

##### Connaissances "théorie" (5H40) :

1.
  - Accidents du travail en hauteur, quelles préventions, quelles conséquences ?
  - Risques et accidents du travail depuis un échafaudage, principales causes d'accidents.
  - Les acteurs de la prévention internes et externes (Carsat, inspection du travail, OPPBTP...)
  - Les responsabilités encourues et conséquences (sociales, financières, juridiques, ...)
  - Statistiques des accidents de travail en hauteur
2.
  - Le cadre réglementaire, la recommandation R408 :
  - Analyse des risques et principes de prévention
  - Moyens d'accès en hauteur et types d'échafaudage (fixes, roulants, volants)
  - Respect de la réglementation et des normes techniques (points clés : signalisation, distances aux façades, ancrages, garde-corps, ...)
  - Les documents à disposition du monteur et utilisateurs (notice échafaudage, plan d'implantation, plan de montage, consignes sécurité)
3.
  - Préparation et implantation du montage de l'échafaudage : analyse de documents (étude de cas en groupe) tels que notice utilisation, plan implantation, plan montage (symboles, codes), consignes de sécurité, approvisionnement d'échafaudage "pré-cadres" (vérification), implantation

##### Mise en pratique (13H) :

4. Méthodologie de réception d'échafaudages (selon annexe 4) - présentation du matériel de sécurité, outillage, échafaudage : vérification état du matériel.
5. Montage d'un échafaudage (selon annexe 3) : 2 mailles / 2 niveaux montés en équipe, avec rotation des fonctions (chef-monteur, monteur, aide-monteur). Qualité et résistance des appuis (calage), implantation, niveau, accès, plancher, plinthes, garde-corps, ancrages, amarrages, contreventement.
6. Maintenance de l'échafaudage (selon annexe 3) : qualité et nombre des ancrages et amarrages, vérification de l'état des différents éléments, remplacement des pièces endommagées, maintien des échafaudages en sécurité

AFOLOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41540130754

pendant les opérations de maintenance,...  
7. Montage d'ouvrages spéciaux : encombrements, pare-gravoirs, franchissement, bâchage de l'échafaudage.  
8. Utilisation (selon annexe 5) : accéder et circuler sur l'échafaudage, limites de charges, mesures de sécurité et protections collectives, sans ou avec co-activité ; signaler les situations dangereuses.  
9. Démontage, tri et rangement du matériel d'échafaudage (selon annexe 3)  
10. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier aux dangers  
11. Réponses aux questions des participants

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié en travaux en hauteur par la CARSAT

## Méthodes et modalités d'évaluation

Attestation de compétence

Test théorique par QCM - Tests pratiques au cours du montage,  
utilisation et réception

Recyclage recommandé : 5 ans

### Durée

**21.00** Heures  
**3** Jours

### Effectif

De 6 à 8 Personnes

### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**  
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

## ENTREPRISE

Raison sociale : [REDACTED]

Forme sociétaire :  Entreprise Individuelle  SA  SARL Autres : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

CP : [REDACTED]

Ville : [REDACTED]

Tél. fixe : [REDACTED]

Tél. Port : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Code NAF : [REDACTED]

SIRET : [REDACTED]

Activité principale : [REDACTED]

## PARTICIPANT (S)

Sexe :  M  F  Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut :  Gérant non salarié  Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED]  Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président  Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Sexe :  M  F  Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut :  Gérant non salarié  Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED]  Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président  Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

Sexe :  M  F  Autre Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Statut :  Gérant non salarié  Salarié

Mail du stagiaire : [REDACTED]  Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président  Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation : [REDACTED]

Dates : [REDACTED] Lieu de formation : [REDACTED]

### Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : [formation@capeb02.fr](mailto:formation@capeb02.fr)

[www.afolor.fr](http://www.afolor.fr)



### CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### 1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

#### 2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

#### 3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

**4 - Annulation du stagiaire**  
En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépendances pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeur avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

#### 5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

#### 6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : [nathalie@afolor.fr](mailto:nathalie@afolor.fr). Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

**ENTREPRISE**

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

**PARTICIPANT**

(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions : .....

.....  
.....  
.....  
.....



*Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.*



**Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.**